

Code distributeur



# ASSURANCE MUTUELLE SANTÉ



[www.malj.fr](http://www.malj.fr)



## TABLEAU DES GARANTIES

	ECO	NATURE	CONFORT	CONFORT +	PRESTIGE	PRESTIGE +
<b>SOINS COURANTS</b> <sup>(1) (2)</sup>						
Honoraires médicaux (consultations-visites) <i>(praticiens adhérant à un DPTAM)</i>	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Honoraires médicaux (consultations-visites) <i>(praticiens non adhérant à un DPTAM)</i>	100 % BR	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR
Analyses en laboratoire / radiologie	100 % BR	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR
Pharmacie remboursée par le R.O.	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires auxiliaires médicaux	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Frais de transport	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Prothèses et appareillage (non dentaire / non auditif)	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Soins à l'étranger remboursés par le R.O.	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
<b>MÉDECINES DOUCES (forfait annuel tous postes confondus)</b> <sup>(4)</sup>						
Homéopathie, microkinésithérapie		50 € la 1 <sup>ère</sup> année, 75 €			50 € la 1 <sup>ère</sup> année, 75 €	50 € la 1 <sup>ère</sup> année, 75 €
Ostéopathie, chiropractie	-	la 2 <sup>ème</sup> année, 150 €	30 €	30 €	la 2 <sup>ème</sup> année, 150 €	la 2 <sup>ème</sup> année, 150 €
Acupuncture, diététicien		à partir de la 3 <sup>ème</sup> année			à partir de la 3 <sup>ème</sup> année	à partir de la 3 <sup>ème</sup> année
<b>HOSPITALISATION</b>						
Frais de séjour en établissement hospitalier conventionné	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Frais de séjour en établissement hospitalier non conventionné	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR	100 % BR
Forfait journalier hospitalier	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels	Frais réels
Honoraires médicaux et chirurgicaux <i>(praticiens adhérant à un DPTAM)</i>	100 % BR	100 % BR	125 % BR	200 % BR	250 % BR	Frais réels
Honoraires médicaux et chirurgicaux <i>(praticiens non adhérant à un DPTAM)</i>	100 % BR	100 % BR	100 % BR	175 % BR	200 % BR	200 % BR
Transport	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Chambre particulière	-	15 €/jour	40 €/jour	45 €/jour	60 €/jour	70 €/jour
Lit d'accompagnement pour hospitalisation des enfants bénéficiaires de moins de 12 ans	-	-	15 €/jour	15 €/jour	15 €/jour	15 €/jour
Prime de naissance réservée aux assurés (forfait) <sup>(4)</sup>	-	-	50 €	80 €	100 €	150 €
<b>DENTAIRE</b>						
Soins dentaires et obturations inlay/onlay	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Prothèses du panier "100 % santé"	100 % du prix limite de facturation	100 % du prix limite de facturation	100 % du prix limite de facturation	100 % du prix limite de facturation	100 % du prix limite de facturation	100 % du prix limite de facturation
Prothèses des paniers "tarifs maîtrisés" et "tarifs libres"	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
Orthodontie remboursée par le R.O.	100 % BR	100 % BR	125 % BR	150 % BR	200 % BR	400 % BR
<b>Forfait Plus annuel</b> après 3 ans (prothèses dentaires hors panier "100 % santé", orthodontie et implantologie remboursées ou non par le R.O.) <sup>(4)</sup>	-	<b>20 €</b>	<b>100 €</b>	<b>150 €</b>	<b>200 €</b>	<b>250 €</b>

	ECO	NATURE	CONFORT	CONFORT +	PRESTIGE	PRESTIGE +
<b>OPTIQUE</b>						
Équipement classe A du panier "100 % santé" (3)	100 % du prix limite de vente					
Équipement classe B à verres simples (3)	50 €	50 €	100 €	160 €	200 €	300 €
Équipement classe B à verres complexes (3)	125 €	125 €	200 €	200 €	200 €	300 €
Équipement classe B à verres très complexes (3)	200 €	200 €	250 €	250 €	250 €	350 €
Lentilles remboursées ou non par le R.O. / FORFAIT ANNUEL (4)	50 €	50 €	75 €	100 €	100 €	100 €
<b>Forfait Plus annuel</b> après 3 ans (forfait supplémentaire optique hors panier "100 % santé" et/ou opération de la myopie (4))	-	-	<b>25 €</b>	<b>50 €</b>	<b>50 €</b>	<b>75 €</b>
<b>AIDES AUDITIVES</b>						
Appareil auditif de classe I du panier "100 % santé" (5)	100 % du prix limite de vente					
Appareil auditif de classe II "tarifs libres" ≤ 20 ans (5)	100 % BR	100 % BR	100 % BR + 50 €	100 % BR + 50 €	100 % BR + 100 €	100 % BR + 200 €
Appareil auditif de classe II "tarifs libres" > 20 ans (5)	100 % BR	100 % BR	150 % BR	200 % BR	200 % BR	300 % BR
Piles, accessoires et entretien	100 % BR					
<b>PRÉVENTION (forfait annuel tous postes compris) (4)</b>						
Pilule micro-dosée ou préservatifs						
Vaccin anti-grippe	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €	30 €
Substituts nicotiniques						
Dépistage de l'ostéoporose						
<b>ASSISTANCE</b>						
Voir convention spécifique "Assistance"	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus	inclus
<b>SERVICE DE TELECONSULTATION MEDICALE joignable par téléphone 09 73 05 40 18 (appel non surtaxé)</b>						

Adhésion jusqu'à 65 ans : les garanties ci-dessus sont libellées en pourcentage du tarif de responsabilité ou Base de Remboursement du Régime Obligatoire (BR). Elles s'expriment en incluant le remboursement versé par le Régime Obligatoire à l'exception des forfaits. En toute situation, les remboursements sont limités au montant de la dépense réelle.

- (1) Pour les consultations, visites, actes techniques et de radiologie réalisés hors parcours de soins, la majoration du ticket modérateur et les dépassements d'honoraires ne sont pas remboursés.
- (2) Pour les consultations en psychiatrie, neuropsychiatrie, neurologie et autres spécialités de même nature, les remboursements sont limités à 100% de la Base de Remboursement du régime obligatoire.
- (3) Sauf les cas dérogatoires mentionnés aux Conditions Générales, les équipements ne peuvent être renouvelés que par période de deux ans à compter de la date d'acquisition du précédent équipement. Le remboursement de la monture ne peut pas excéder 100€. Les montants de forfait indiqués incluent le remboursement du Régime Obligatoire.
- (4) Les forfaits sont alloués une fois par an et par bénéficiaire.
- (5) Les équipements auditifs s'entendent par bénéficiaire et par oreille. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021, le renouvellement de l'équipement se fera par période de 4 ans à compter de la date d'acquisition du précédent équipement, la prise en charge ne pouvant excéder 1 700 € au titre des équipements de Classe II.

**DPTAM** : Dispositifs de Pratiques Tarifaires Maîtrisées incluant les anciennes dénominations "Contrat d'Accès aux soins" (CAS) et Option de Pratiques Tarifaires Maîtrisées (OPTAM) et Option de Pratiques Tarifaires Maîtrisées Chirurgie Obstétrique (OPTAM-CO).

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... e-mail : .....

FORMULES	ECO	NATURE	CONFORT	CONFORT +	PRESTIGE	PRESTIGE +
<b>COTISATION MENSUELLE TTC</b>	€	€	€	€	€	€

Date du devis : ..... Document non contractuel, devis valable 30 jours à compter de son émission



Votre

D  
E  
V  
I  
S





# TARIFS 2023

## COTISATIONS MENSUELLES\*

Âge**	Eco			Nature			Confort			Confort +			Prestige			Prestige +		
	RG / Agricole	TNS	Als, Mos,	RG / Agricole	TNS	Als, Mos,	RG / Agricole	TNS	Als, Mos,	RG / Agricole	TNS	Als, Mos,	RG / Agricole	TNS	Als, Mos,	RG / Agricole	TNS	Als, Mos,
Jusqu'à 17 ans	20,50	18,50	9,90	22,70	20,40	11,30	24,40	21,90	15,40	26,90	24,20	20,50	34,60	31,20	24,40	53,90	48,50	37,80
18 à 20 ans	23,30	21,00	10,70	26,20	23,60	12,10	30,10	27,10	16,70	34,00	30,60	21,80	47,50	42,70	25,70	73,10	65,80	40,40
21 à 24 ans	24,10	21,60	11,30	26,80	24,10	12,70	30,80	27,70	17,30	37,80	34,10	23,10	62,20	56,00	28,20	94,90	85,40	44,20
25 à 29 ans	24,70	22,20	12,10	27,60	24,80	14,90	34,00	30,60	19,20	39,10	35,20	25,70	65,40	58,90	32,10	99,40	89,50	50,00
30 à 34 ans	29,70	26,70	14,90	33,20	29,90	16,20	38,50	34,60	21,20	43,60	39,20	28,20	71,20	64,10	35,30	109,00	98,10	55,20
35 à 39 ans	30,40	27,30	15,60	33,90	30,50	17,60	40,40	36,40	23,70	46,80	42,10	29,50	76,30	68,70	35,90	116,10	104,50	57,10
40 à 44 ans	33,90	30,50	17,00	38,20	34,30	18,40	44,90	40,40	26,30	52,60	47,30	32,10	85,30	76,80	40,40	129,50	116,60	62,80
45 à 49 ans	40,30	36,30	20,50	44,50	40,00	23,30	54,50	49,10	32,70	64,10	57,70	41,00	96,20	86,60	52,60	146,20	131,60	81,40
50 à 54 ans	45,90	41,30	24,70	50,10	45,10	28,20	61,60	55,40	37,20	71,80	64,60	46,20	111,60	100,40	59,60	169,30	152,40	93,60
55 à 59 ans	52,90	47,60	29,70	58,60	52,70	33,20	68,00	61,20	43,00	80,20	72,20	56,40	132,10	118,90	71,80	201,40	181,20	111,60
60 à 65 ans	58,60	52,70	36,80	64,20	57,80	41,70	84,70	76,20	50,00	104,50	94,10	60,30	155,20	139,70	82,10	215,50	193,90	127,00

### GRATUIT À PARTIR DU 3<sup>ÈME</sup> ENFANT MINEUR

\*\*âge calculé par millésime

\*Cotisation supplémentaire de 1,10 €/mois par contrat au titre de l'assistance et du droit d'adhésion à l'association GAMEST

